

FRAIS POUR CHAMPIONNATS

Sur votre demande, et après accord du bureau, le club indemnise :

➤ **Qualifiés aux régionaux et au-delà**

Les déplacements : **20 €** par tranche de 100 km (déplacements groupés uniquement).

➤ **Qualifiés aux championnats de France**

- 1 repas et un hébergement **60 €**
- 1 repas **20 €**
- totalité ou partie des frais de déplacement, par le moyen de transport le plus économique.

CATÉGORIES ET ANNÉES DE NAISSANCE

Catégories H&F	Année de naissance	Code
Baby Athlé	2013 et après	Bb
Ecole d'athlétisme	2010 à 2012	EA
Poussin	2008 et 2009	PO
Benjamin	2006 et 2007	BE
Minime	2004 et 2005	MI
Cadet	2002 et 2003	CA
Junior	2000 et 2001	JU
Espoir	1997 à 1999	ES
Senior	1980 à 1996	SE
Master 1	1970 à 1979	M1
Master 2	1960 à 1969	M2
Master 3	1950 à 1959	M3
Master 4	1940 à 1949	M4
Master 5	1939 et avant	M5

(du 1er Novembre 2018 au 31 octobre 2019)

	Association de Course à pied et des sports Athlétiques du Beauvaisis Code Club : 060030	Saison 2018-2019
	A.C.A.Beauvais 8 rue Bossuet 60000 Beauvais	

Mail : acabeauvais@gmail.com

Site Web : aca.beauvais.free.fr

COTISATION ANNUELLE

➤ **Licence FFA**

Athlé Compétition toutes courses, championnats

110 € Cadets à Masters

Athlé Running courses hors stade

65 € Cadets à Masters

Athlé Santé pas de compétition

50 € Cadets à Masters

➤ **Equipement si disponibilité**

Maillot du Club..... **15 €**

ASSURANCE

Tous les adhérents du club sont couverts par la licence FFA.

ENTRAÎNEMENTS

- **Mardi** à 18 h 30, stade Léopold Louchard
rue de Paris, quartier Voisinlieu
d'octobre à avril.
au stade Barbier route de Savignies
en mai, juin et septembre.
- **Jeudi** à 18 h 30, stade Jules Ladoumègue
rue de Tillé, face au C.E.S. George Sand
ou au stade Barbier route de Savignies
en mai, juin et septembre.
- **Dimanche** à 9 h 30 avec le groupe Respirons ensemble
au plan d'eau du Canada ou ailleurs si
information par mail.

Les stades sont fermés pendant les vacances scolaires

COMPÉTITIONS

➤ **Frais d'engagement**

Sauf cas exceptionnels, le club prend en charge à hauteur de 12€ les frais d'engagement pour tous ceux qui portent les couleurs du club aux épreuves figurant au calendrier A.C.A.Beauvais

**L'équipement aux couleurs du club
est obligatoire lors des compétitions**

➤ **modalités d'engagements**

Si vous désirez participer à une compétition vous devez faire l'engagement vous-même sauf cas exceptionnel (sortie annuel)

Le club rembourse les engagements des courses figurant sur le calendrier à hauteur de 12 € par course, pour cela vous devez remplir le document de remboursement prévu à cet effet 2 fois par an (en décembre et en juin) et le transmettre au trésorier ou à un autre membre du bureau.

Pour vous vous engager à une compétition, il est IMPERATIF de fournir :

- Une copie de votre licence soit athlé compétition soit athlé running à l'organisateur de la course

➤ **Pour les licenciés athlé Compétition uniquement**

Si vous êtes qualifié pour un championnat de France vous devez prévenir le bureau au moins 1 mois avant la date de la compétition (uniquement si vous êtes sûr d'y participer, une amende étant appliquée pour non participation).

L'engagement d'un qualifié à un championnat de France ne peut se faire que par un membre du bureau.

La participation à l'organisation des courses ACAB est un devoir pour tous les membres du club. Il serait illogique que le club finance les inscriptions aux courses toute l'année à des coureurs qui ne participeraient pas ces organisations.